

Appel à projets “Rayonnement Wallonie” : tout ce qu’il faut savoir pour se lancer !



On l’attendait, il est sorti ! « **Rayonnement Wallonie** », c’est le nom du triple appel à projets visant à soutenir les industries culturelles et créatives, durement touchées par la crise. Il reste 3 semaines aux candidats pour soumettre les premiers projets. Vous êtes designer ? Wallonie Design vous aide à tirer profit de cette bulle d’air ! Êtes-vous éligibles ? A quelles conditions ? Comment faire ? Vous trouverez ci-dessous l’essentiel de l’appel A, qui vise l’octroi de bourses de 5.000 à 40.000 € !

Faire rayonner la Wallonie

Au travers de cet appel, le Gouvernement veut financer, à l'aide de bourses, les acteurs des industries culturelles et créatives qui contribuent par leur action, leur savoir-faire et leurs projets, au rayonnement de la Wallonie. Il s'agit donc de **soutenir ces acteurs dans le développement et la mise en œuvre d'action dont la finalité est de faire connaître la Wallonie.**

De 5.000 € à 40.000 € par projet pour encourager les talents wallons

L'appel à projets A, dans lequel les designers ont toute leur place, dispose d'une « manne » de 1 millions € pour soutenir le développement de projets, portés par des talents émergents, à travers l'octroi de **bourses d'un montant individuel de 5.000 € à 40.000 €.**

Les montants octroyés seront disponibles dès le 31/12/2020.

Concernant les dépenses éligibles, aucun plafond n'a été fixé. Cela signifie que **100% des dépenses liées à votre projet pourraient être prises en charge.** Attention cependant : si les dépenses éligibles s'étendent des dépenses de création, de production, de communication et de marketing à l'achat de matériel et aux frais de personnel existants ou à des engagements spécifiques pour le projet, tous les frais (voir liste complète) devront être justifiés par leur caractère indispensable à la mise en œuvre du projet.

Des restrictions sont en outre prévues pour éviter le double emploi d'aides publiques et le respect strict des règles de minimis.

Êtes-vous concerné ?

Cet appel est pour vous si vous êtes :

- une ASBL,
- une fondation,
- une TPE ou une PME ayant un statut de société commerciale (SA, SRL, société coopérative...),
- ou encore un indépendant en personne physique (notamment les indépendants "SMART").

Cela, à condition d'avoir un siège ou un domicile fiscal en Région wallonne.

Quant à la liste des secteurs, plutôt vaste, **elle regroupe de nombreuses disciplines du design et connexes**, en ce compris les designers d'intérieur, les UX/UI design (arts numériques), le design de produit et de communication, les designers textile, les stylistes, les food designers... etc.

24 jours pour remettre un dossier complet !

Les intéressés sont invités à remettre **un dossier complet comprenant leur candidature ainsi qu'un budget / plan financier**.

Les dossiers de candidatures devront être exclusivement déposés via la plateforme en ligne, accessible sur le site de [ST'ART](#) à partir du 16/11.

La date butoir de dépôt des projets est fixée au 3 décembre 2020 à 20h.

Prêt à séduire le jury ?

Composé de représentants du Gouvernement, de l'administration et de ST'ART, le Fonds d'investissement chargé d'organiser et

d'opérer l'appel, le jury sera particulièrement attentif à :

- **La viabilité économique de votre projet**
 - **Sa valeur créative et culturelle**
 - **Son impact pour la région : valorisation, emploi, retombées**
-

→ **Cet appel vous intéresse ?**

- Lire le règlement de l'[appel à projet A](#), incluant les consignes spécifiques ainsi que les questions telles qu'elles seront posées sur la plateforme en ligne (disponible dès le 16/11 pour le dépôt exclusif des candidatures).
- Lire le [règlement](#) complet des 3 appels à projets.

→ **Vous avez des questions ou souhaitez de l'aide pour structurer votre réponse ?**

- [Télécharger notre guide conseil](#) qui vous aidera dans la rédaction de votre dossier de candidature.
 - L'équipe de Wallonie Design se tient bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions et vous soutenir dans vos démarches. → Contactez Véronique Closon, Chargée de Relations designers chez Wallonie Design : veronique.closon@walloniedesign.be
-

Article rédigé par Emilie Parthoens avec le soutien du Fonds européen de développement régional.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR